

Berne, 20 juin 2022

1. Révision des bases de la formation à la culture générale

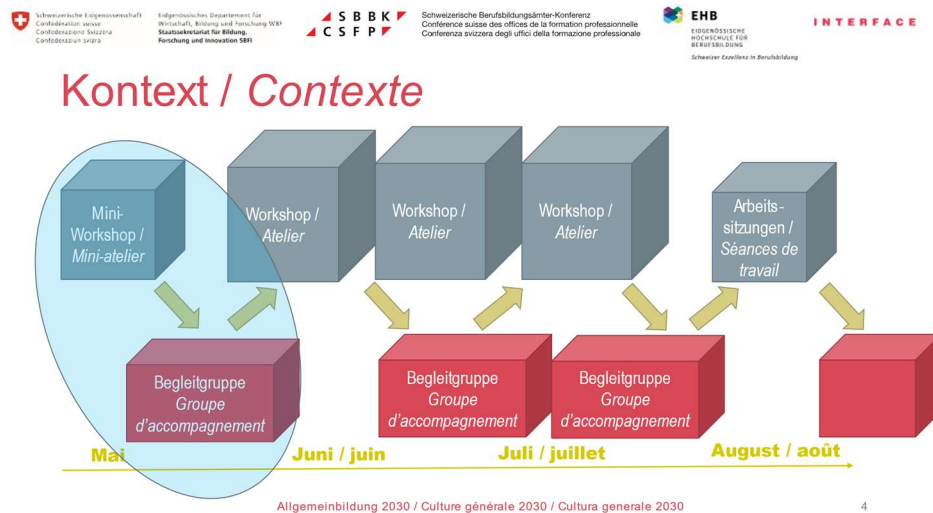
Information succincte

Par le biais de la présente information succincte 01, la codirection du projet souhaite communiquer sur les derniers développements dans les projets partiels 1 à 3.

État d'avancement des travaux

La première réunion avec les représentants de l'accompagnement pédagogique a eu lieu en mai 2022. Différentes idées d'adaptation du plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale (PEC CG) ont été proposées. Les résultats de la discussion ont été présentés au groupe d'accompagnement le mardi 7 juin 2022 à Berne. Celui-ci les a examinés, a donné son avis sur les propositions qui ont été faites et a élaboré des bases pour la prochaine étape de travail.

La zone bleue du graphique ci-dessous indique l'état d'avancement des travaux.



Aperçu des thèmes discutés

Le groupe d'accompagnement a principalement discuté des quatre thèmes ci-après.

Concrétisation du PEC CG : les membres du groupe d'accompagnement s'accordent à dire que le plan d'études cadre doit être plus concret. La question de savoir dans quelle mesure la définition des compétences doit être détaillée fera l'objet d'étapes de travail ultérieures.

Harmonisation de l'enseignement de la culture générale (EnCG) avec l'enseignement des connaissances professionnelles (EnConnProf) : en ce qui concerne les conditions minimales respectivement les compétences à définir/préciser, une harmonisation avec les compétences opérationnelles caractéristiques de la formation professionnelle initiale est souhaitée. Les compétences devraient en effet traduire une action concrète. D'un point de vue conceptuel, les membres s'accordent sur la définition de Weinert comme définition de la compétence pour le PEC CG. La terminologie de ce dernier devrait être entièrement axée sur la notion de compétence.

La collaboration par l'harmonisation de l'EnCG avec l'EnConnProf : la collaboration devrait commencer là où des interfaces existantes peuvent être utilisées entre l'EnCG avec l'EnConnProf. Les redondances dans les domaines de compétence ne doivent pas être considérées comme étant problématiques, mais comme une opportunité de collaboration. Les compétences peuvent en outre être traitées dans différents contextes.

Concept d'enseignement de la langue : Dans le but d'optimiser le concept d'enseignement de la langue, le groupe d'accompagnement a conclu que la définition et la concrétisation des compétences devraient également concerner le domaine de formation « Langue et communication ». Le concept devrait se fonder sur un cadre de référence et servir de base à l'apprentissage tout au long de la vie.

Il a en outre été suggéré de réfléchir à l'idée d'élaborer des directives concernant l'étendue des compétences du domaine de formation « Langue et communication » (autrement dit, mettre les deux domaines de formation « Langue et communication » et « Société » sur un pied d'égalité de 50:50 dans la pratique).